

FANJEAUX.....

Bulletin d'informations municipales

N° 54 - Juin 2013

Le Mot du Maire

Après la pluie vient le beau temps !

Discussion incontournable du moment, la météo, au cœur de l'actualité !

L'année dernière, nous nous inquiétons du manque d'eau depuis plusieurs années, les ruisseaux étaient secs, les puits tout autant, les nappes sans réserve et l'inquiétude d'un été sec pouvait pénaliser nos cultures et nos paysages.

Nous voilà un an plus tard, les pieds dans l'eau depuis plusieurs mois. Nos ruisseaux coulent à flot, les nappes regorgent d'eau et les paysages n'ont rien à envier à ceux de l'Irlande !

Heureusement que la météo ne se décide pas ! N'oublions pas que sans eau, il n'y a pas de vie !

Espérons maintenant un peu de chaleur et de soleil pour permettre, à nos agriculteurs et maraîchers professionnels ou particuliers, de réaliser de bonnes récoltes.

L'été n'est plus très loin mais pour l'instant c'est l'heure des examens pour nos collégiens et lycéens. Je leur souhaite à tous une pleine réussite ! Ensuite viendront, pour certains, les travaux saisonniers d'été, dans les champs, permettant de gagner un peu d'argent de poche avant de profiter d'un mois d'août peut-être plus festif !

Le retour du soleil devrait permettre d'évacuer la morosité ambiante du moment et de retrouver un peu de douceur de vivre. Au quotidien, en tant que service public, nous remarquons une agressivité grandissante de la part de certains de nos concitoyens, lorsque leur demande personnelle ne peut aboutir rapidement. L'individualisme occulte l'intérêt général et nous, élus locaux, sommes là au service de la collectivité dans son ensemble et il est difficile, parfois, de trouver un terrain d'entente. L'arrogance n'est pas nécessaire pour se faire entendre. Restons aimables et respectueux, chacun devrait avoir à y trouver son compte.

Je vous souhaite à tous un bon été !

Denis Juin

Exposition de l'été

La Maison Gramont ouvrira ses portes sur l'exposition «**La vie quotidienne au Moyen-âge**». 16 panneaux associent textes et images médiévales afin d'en savoir plus sur : la Femme au Moyen Âge, les Jeux et fêtes, l'Amour, les Voyages, l'Alimentation, les Superstitions : magie et sorcellerie...

Ouvert en juillet et août de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, du 1er au 15 septembre de 14h30 à 18h.

En bref

Relais Services publics

ou «*l'administration facile*»

Ce service est mis en place par la Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère.

Fanny Azam assure une permanence chaque jeudi de 9h à 12h à la mairie de Fanjeaux. Elle informe et accompagne les personnes dans leurs démarches administratives, emploi, retraite, impôts, assurance maladie, service à la personne, habitat, jeunesse... ce en toute discrétion.

Prendre rendez-vous au : 06 33 55 58 87.



Info Pomme Rose

Le lotissement est tracé, les voies sont terminées, elles donnent déjà un aperçu de ce que, dans les prochains mois, va être ce nouveau quartier de Fanjeaux.

Les demandes tant en location, qu'en accession à la propriété ou en terrains à bâtir sont à faire auprès de **Habitat Audois** (l'Office public de l'habitat de l'Aude).

**1, Place Saint-Etienne
11890 CARCASSONNE CEDEX 9
Tél. : 04.68.10.32.50 Fax : 04.68.10.32.42
www.habitat-audois.fr**

Composteur de jardin

Le Smictom (syndicat mixte intercommunal de collecte de traitement des ordures ménagères) met à disposition des composteurs de jardin, en plastique, de 600 litres accompagnés d'un bio-seau pour un montant de 20 euros.

En faire la demande à la mairie.

Marché des Producteurs de Pays le 21 juillet

Organisé par la Mairie de Fanjeaux, l'Office de tourisme, l'association des producteurs de Pays et la Chambre d'agriculture de l'Aude, le Marché des Producteurs de Pays se tiendra Place du Treil le 21 juillet de 9h à 18h. Pour les gourmands et les amateurs de bons produits régionaux, le repas de midi est prévu sur place.

le 15 Janvier 2013

Approbation de l'avenant en plus et moins value concernant les travaux de réhabilitation de la station d'épuration pour un montant de 7.640,95 € H.T.

Approbation de la délibération du conseil communautaire du 3 janvier 2013 portant modification statutaire de cette dernière ainsi que les nouveaux statuts qui en résultent.

La première réunion concernant la mise en place du P.A.V.E. (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) aura lieu le lundi 11 février 2013 à 14h30. Les conseillers municipaux suivants participeront au comité technique : Denis Juin, Stéphanie Viola, Françoise Paraire, Yves Juin, Francis Cassignol, Robert Lignères.

le 19 février

Le vote du Compte Administratif 2012 de la commune fait apparaître un excédent de 219.345,79 € en fonctionnement ainsi qu'un excédent d'investissement de 198.829,10 €. Compte tenu des restes à réaliser (dépenses et recettes), l'excédent global est de 193.496,89 €.

- Lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du document unique.

- Réfection des rues du village : Le Conseil municipal retient l'offre de l'entreprise Pimenta TP de Tabre (09), pour un montant de 37.987 € H.T. Il s'agit essentiellement de la rue Cornecaux.

- Travaux chemins ruraux : l'entreprise Quindos TP de Montréal est retenue, pour un montant de 7.200 € H.T.

Informations et travaux en cours :

Les employés communaux ont nettoyé le terrain à côté du cimetière et élagué la haie. L'apport de gravier permettra de réaliser un petit parking.

Les prochains travaux consisteront au nettoyage et à l'aménagement du jardin en prolongement du boulo-drome. Une aide technique est demandée aux services paysagers du CAUE (Conseil, architecture, urbanisme et environnement du département).

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux présents lors de la visite à Fanjeaux du secrétaire général de la Préfecture, du Président du Conseil Général, de la Conseillère Régionale ainsi que du Président et du Directeur d'Habitat Audois.

le 11 avril

Maintien de la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école à la somme de 120 € par élèves et par an pour les communes ayant des enfants scolarisés à Fanjeaux.

Des subventions ont été attribuées aux associations pour un montant de 22.000 €.

Les principales réalisations prévues pour l'année 2012 sont :

- les achats de matériel (11.000 €) dont chauffage et plonge cantine, défonceuse, bâches pour les Halles, ordinateur...
- L'acquisition de terrain à la Maison de Retraite pour l'extension de la zone artisanale de la Confrérie.
- Les travaux de consolidation de l'entrée de la sacristie à l'église.
- Les travaux de mise aux normes de la mairie.
- La modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- L'extension de l'éclairage public.
- La réfection de la voirie du village et les études pour la réhabilitation de celle du centre bourg.
- La signalisation dans le village.
- La réfection des wc publics du bas du village.
- La restauration du poids public et le réaménagement des abords (projet 2011).
- L'achat de jeux supplémentaires pour l'aire de jeux.
- La création d'une maison du randonneur dans l'ancienne bibliothèque.
- Les travaux sur les chemins ruraux.
- La restauration du Calvaire.
- La réfection du mur de façade au Seignadou.
- Les travaux de réhabilitation de l'école.
- La création d'une salle supplémentaire au dessus de la salle des jeunes.

Ces projets (à l'exception de la mairie) seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par le Conseil Général de l'Aude, la Région et l'Etat.

Travaux programmés à l'école

L'été sera chargé pour les entreprises fanjuvéennes. Aversenc Thierry (peintures), Birbes Jean-Pierre (menuiseries), Quérol Philippe (plomberie) et Michel Viola (maçonnerie). L'entretien courant de l'école est assuré par les employés municipaux. Cette année, d'importants travaux de réhabilitation, pour un montant de 69.500 €, doivent être effectués et concerneront :

les peintures de l'ensemble des classes, les toilettes extérieures, le remplacement des menuiseries (vitrage aux normes de sécurité), l'escalier entre les deux cours des classes primaires et le crépi du préau.

Vote de budget 2013

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 876.590 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17.97 %
Foncier bâti	21.54 %
Foncier non bâti	61.09 %

En investissement dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 735.230 €.

Vote du budget 2013

du service Eau et Assainissement :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 228.738 €. Sont prévus les travaux de réhabilitation de la station d'épuration en rapport avec l'augmentation future de la population (250.000 € H.T.).

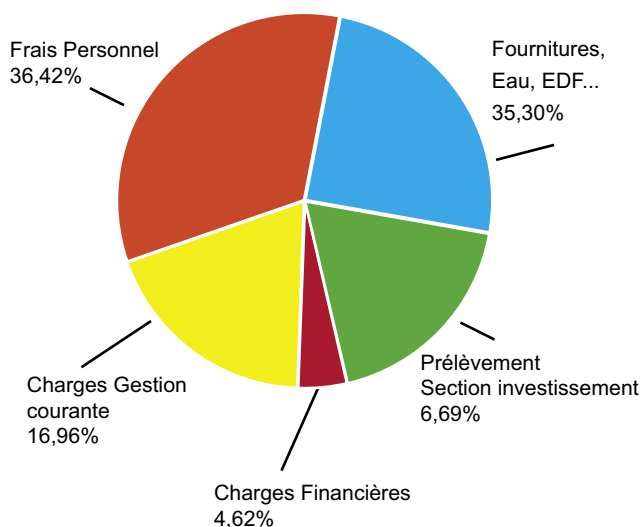
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 43.400 €.

Les surtaxes votées sont les suivantes : 0,33 € pour le service de l'eau et 0,63 € pour le service assainissement.

BUDGET FONCTIONNEMENT 876.590 €

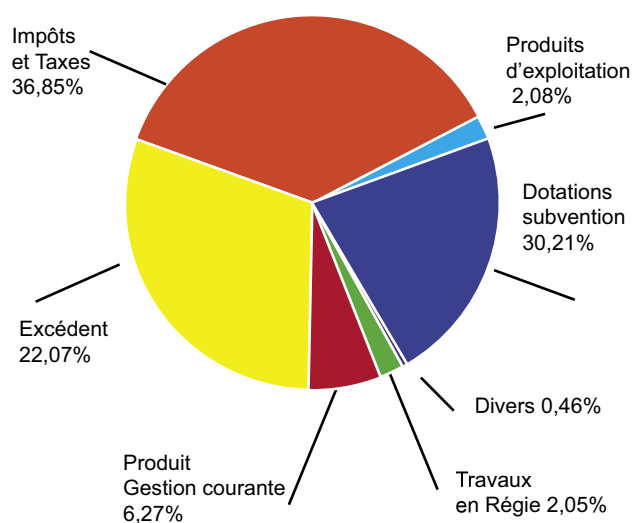
2013 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ...	216.900
Frais Personnel	292.200
Charges Gestion courante (dont 25.000 € de subvention aux associations)	167.750
Charges Financières	37.000
Prélèvement Section investissement	162.740



RECETTES FONCTIONNEMENT 2013

Produits d'exploitation	18.250
Impôts et Taxes	323.028
Dotations subvention	264.815
Produit Gestion courante	55.000
Travaux en Régie	18.000
Divers	4.000
Excédent	193.497



Poids public et Fondation du Patrimoine

Le Poids public, construit en 1875, servait autrefois à la pesée des marchandises et des céréales, il est encore appelé par quelques uns «la bascule». Ce petit patrimoine rural se doit grâce à sa rénovation de retrouver un peu de son caractère à l'entrée du village.

La souscription publique, organisée par la Fondation du Patrimoine, financera une partie des travaux. Elle se poursuit jusqu'au démarrage des travaux. Votre soutien financier est déductible des impôts. Renseignez-vous à la mairie.



AU FIL DES MOIS

Des hôtes de marque

Fanjeaux a reçu M. Delcayrou, secrétaire général de la Préfecture de l'Aude, M. Viola, président du conseil général de l'Aude et Mme Giral, conseillère régionale.



Denis Juin les accueillait à la mairie et les amenait découvrir le lotissement de « Pomme Rose » en cours de réalisation sur lequel le président et le directeur d'Habitat Audois, Mrs Alric et Jeanneau, les attendaient pour leur présenter les travaux. Les voies et réseaux étant pratiquement terminés, les constructions devraient débuter dès septembre 2013.

La visite se poursuivait ensuite vers le centre historique de la commune où Monsieur le maire présentait le projet d'aménagement du centre bourg. Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de l'Etat, la Région Languedoc Roussillon et le Département de l'Aude. Ce projet de travaux, dont le montant estimatif est de 300.000€ pour la première phase, sera suivi de deux autres tranches d'un montant équivalent et qui ne pourra se réaliser que si la commune obtient le soutien financier de ses partenaires.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de valorisation du village, il participera au développement touristique du territoire communautaire.

Lors de la visite, chacun a pu constater l'état dégradé des espaces publics et de ce fait la nécessité de réaliser ce travail d'aménagement. Fanjeaux se doit d'être digne d'un site pôle du Pays Cathare et de l'Office de Tourisme intercommunal dont la réhabilitation est programmée après l'été.

Défiibrilateur

Deux sessions de formation ont eu lieu à la mairie pour l'utilisation du défiibrilateur. Stéphanie Viola en a expliqué le maniement et les premiers gestes à accomplir en attendant les secours. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie, d'autres formations seront programmées.

Le défiibrilateur est apposé sur le mur de la salle polyvalente.

Les gendarmes nous ont informés

A l'initiative de la mairie, les gendarmes de la brigade de Bram ont animé une réunion d'information sur l'insécurité, à la suite des nombreux cambriolages qui ont eu lieu sur le territoire de la commune : déjà trois cette année, huit en 2012, sans compter deux tentatives avortées.

Les consignes élémentaires de bons sens reviennent : pas de clefs sous le paillason, ni de portes ouvertes... Comme le temps est l'ennemi des voleurs, il faut les décourager en leur compliquant la tâche.

En cas d'absence prolongée, entre autres, ne laisser aucun message d'absence sur son répondeur, prévenir ses voisins, confier ses clés de maison à une personne de confiance pour relever le courrier, ouvrir les volets, simuler une présence. Etre vigilants pour soi et pour les autres, en cas de démarchage à domicile, vérifier systématiquement l'identité du visiteur (employé ERDF, facteur, gendarme...) en lui demandant sa carte professionnelle.

Sachez que la mairie ne donne jamais son aval pour le démarchage à domicile. Si elle devait le faire, toute la population en serait avertie.

Ne pas hésiter à prévenir la mairie ou la gendarmerie en cas de doute, de voitures ou de personnages suspects... Le recoupement d'information est souvent utile dans la chasse aux malfaçons.

Conseil de gendarmes : un geste à éviter, l'appel de phare, à la vue d'uniformes sur le bord des routes, les voleurs eux aussi sont prévenus de la présence policière et évitent le secteur... ne facilitons pas leur fuite. Les patrouilles sont en relation avec leur central, de nuit comme de jour et peuvent réagir au plus vite, dès l'annonce d'une visite inopinée chez un particulier. Il faut quand même savoir que certains voleurs se font prendre.

Le fleurissement du village

Le village a retrouvé des couleurs, ce malgré le mauvais temps qui contrarie le bel épanouissement des fleurs. Le «haricot» à l'entrée du village a été l'objet de soins attentifs que lui ont prodigué quelques bénévoles. Les platanes ne sont pas leur meilleur allié, mais pour l'heure l'explosion de couleur est joliment remarquée.



Jumelage Caleruega-Fanjeaux, bientôt 10 ans

La particularité de l'association de jumelage est d'être au service de la municipalité qui a signé l'acte de jumelage avec Caleruega en 2003. Trait d'union entre les deux villages : saint Dominique, né dans ce village espagnol et qui fut en 1214, curé de Fanjeaux.

2013 est donc l'année du dixième anniversaire de la signature de l'acte qui lie nos deux villages. Du 25 au 29 juin, Fanjeaux accueillera des membres de la municipalité

de Caleruega et des habitants. L'association se prépare à fêter ce moment de convivialité, le vendredi 28 juin :

A 18h, cérémonie du 10ème anniversaire, qui sera suivie par un apéritif offert par la municipalité.

La soirée se prolongera par la fête de la musique, organisée par la mairie,

A 20h, repas dans le jardin de la salle polyvalente aux accents de la Banda «BAND'ANNONCE» de Limoux

De nouveaux venus dans la commune

En leur souhaitant la bienvenue, nous ne pouvons qu'apprécier qu'ils aient choisi notre village pour s'installer, accueillons les comme il se doit.

La Table cathare

Bénédicte et Angel Cacérés prennent la suite de Marie, le restaurant ajoute «Chez Angel» à son nom. Angel chef dans des restaurants réputés, s'installe devant ses propres fourneaux, cuisinant principalement les produits locaux.

Ouvert tous les jours midi et soir, fermeture le mardi soir et le mercredi toute la journée.

Route de Mirepoix, Tel : 04 68 24 62 46.



Marie-Lou Couture



Besoin de raccourcir un pantalon, une robe, de changer la fermeture à glissière du blouson du petit dernier, ou de revoir la «déco» de votre salon avec de nouveaux rideaux... Marie Lou est là pour vous, elle mettra ses talents de couturière professionnelle à votre service.

Rue des Forges, Tel : 04 68 79 86 19.

Salon de thé : «La Maison»



Une petite faim à midi, une envie de pâtisserie à 4 heures, «La Maison» est là pour votre pause gourmande servie dans un joli jardin ombragé.

Ouvert tous les jours de 11h à 21h, fermé le jeudi et le vendredi.

Rue des Fargues, Tel : 06 73 63 86 53.

L'épicerie Vival

Christelle et Cyrille Cheruel nouveaux épiciers de Fanjeaux, ont quitté leur commerce de la région parisienne pour se rapprocher de leur famille.

Ce grâce à TF1 ! M. Starace qui avait passé une annonce sur le site de l'émission de Jean-Pierre Pernaut «SOS Village».

Ouverte tous les jours (sauf mercredi) de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h30 à 13 h.

Route de Mirepoix, Tel : 04 68 76 48 54.



Personnages du 13ème siècle

Fanjeaux, au tournant des XIIème et XIIIème siècles, est un haut lieu d'hérésie autant que de courtoisie.

Ses châtelaines, les épouses, mères et sœurs des co-seigneurs, y représentent alors la génération des parfaites de haut rang qui se font directrices de pensée de leur lignage.

AUDE DE FANJEUX,

(1ère moitié XIIème siècle). Dame du lieu, femme de Bernard Isarn de Fanjeaux reçut en 1204 l'ordination du Consolamentum aux côtés d'Esclarmonde de Foix des mains de Guillabert de Castres. Sa belle-sœur Fays était une autre de ces dames.

Ses filles Braïda et Gaïa, également parfaites, l'accompagnèrent à Montségur lors de l'occupation de Fanjeaux par la croisade.

Sa troisième fille, Hélis, épousa Arnaud de Mazerolles et fut à son tour mère d'un lignage cathare.

Son fils Isarn Bernard de Fanjeaux, ainsi que sa belle-fille Véziade furent condamnés au mur perpétuel par l'inquisition de Castres en 1242.

NA CAVAËRS,

(fin XIIème siècle – vers 1248)

Dame coseigneur de Fanjeaux, céda probablement des terres à Dominique pour qu'il y installât sa fondation de Prouilhe.

Sa fille, appelée aussi Na Cavaërs, élevée en maison de parfaites revint à Fanjeaux avec toute la bonne société cathare du lieu après la tourmente de la croisade. Elle fit cependant de nombreuses donations à Prouilhe. Le 12 juillet 1246, elle abandonna ses droits seigneuriaux au profit du comte de Toulouse et se retira à Prouilhe où elle mourut.

FAYS DE LAHILLE DURFORT,

épouse de Pierre de Durfort, autre co-seigneur de Fanjeaux, reçut également l'ordination du Consolamentum en même temps qu'Aude, en compagnie d'Esclarmonde de Foix.

Sa fille India, parfaite, fut brûlée à Montségur.

Son fils Pierre, fut faydit sous Simon de Monfort et devint parfait vers 1235, tenant maison à Queille.

Son deuxième fils Sicard, mourut faydit avant 1259, après avoir régulièrement visité les parfaits.

GUILHEM DE DURFORT, (1204-1252),

Chevalier faydit et troubadour auteur d'un Sirventes (poème de combat). (*La fontaine de la salle polyvalente porte son nom*).

Sources, «Les audois célèbres», Archives départementales de l'Aude.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le 3 janvier 2013, la fusion des communautés Piège-Lauragais et Garnaguès auxquelles se sont joints Montréal, Lasserre de Prouilhe et Villeneuve-les-Montréal a donné une nouvelle entité : Communautés de communes Piège-Lauragais-Malepère, CCPLM.

La Médiathèque

Outre le prêt de livres, CD ou DVD, de nombreuses animations sont proposées, aux grands comme aux petits. Des contes pour les enfants, des spectacles, il s'y passe toujours quelque chose. Les adultes ne sont pas oubliés, ils ont passé une agréable soirée avec Nathalie Artigues, lors d'une conférence chantée ayant pour thème les chansons populaires et réalistes du siècle dernier.

Tel : 04.68.24.62.79, lecture@piege-lauragais.fr



Bébés lecteurs, tout un petit monde attentif.

L'école intercommunale des Arts

Une agréable soirée nous a donné l'occasion de découvrir toutes les classes instrumentales de l'école intercommunale de musique. Au final c'est tout l'orchestre qui nous a offert de bons moments musicaux.



Nouveau :

Espace VTT-FFC : Les Vallons de l'Autan

Des chemins balisés, ouverts à la pratique du VTT, 6 circuits de 12 à 55 km et le grand Tour du Lauragais 150 ou 190 km, de 170 à 1.250 m de dénivelé, de beaux tracés pour que chacun y trouve son plaisir, les sportifs accomplis ou les familles avec de jeunes enfants.

Contact Office de Tourisme : 04 68 24 75 45.

AVEC LES ASSOCIATIONS

La Fanjuvéenne

GV Gym Volontaire : *Départ de Murielle et arrivée de Catherine*

Après quelques vingt années passées au service de la gymnastique fanjuvéenne, Murielle Juin a rangé ses baskets. Avec compétence, elle a animé jusqu'à trois cours par semaine dans notre village, d'abord auprès des enfants et à la suite de Janine Passemar, la gymnastique volontaire des adultes.



Une page se tourne, elle a passé le relais à Catherine Bailly qui nous vient en voisine de l'Ariège toute proche. De nouveaux horaires, sont en place, séances de « gym douce » de 18h40 à 19h45 et de « gym tonique » de 20h10 à 21h15 et ce tous les lundis.



Gym enfants

44 enfants de 4 à 14 ans pratiquent régulièrement la gymnastique le lundi (4-6 ans) et le mercredi (6-14 ans). Une équipe (6-9 ans) a été engagée en mini-enchaînements (découverte de la compétition) au niveau départemental et régional à Coursan et s'est classée première de sa catégorie.

Deux autres équipes (8-14 ans) ont été engagées en niveau 7 et 8 (compétition) au concours départemental à Bram et régional à Laverune. Elles se sont bien classées pour leur première participation. Les couleurs fanjuvéennes ont été brillamment défendues. Leurs éducateurs Martine et Roger secondés par Liliane et Edith peuvent être fiers de leurs élèves.

Carré d'AS



D'octobre à juin, Carré d'As organise chaque vendredi un concours de belote. De trente à quarante participants de Fanjeaux et des villages environnants se retrouvent salle polyvalente.

Le 7 juin, Stéphanie Viola a pris lors de l'assemblée générale la tête de l'association, Jean-Pierre Ormières, prend du recul avec les responsabilités, mais continuera avec Emile Calmet et Gérard Bruneira à lui prêter main forte. Elle sera secondée aux finances par Jacques Amiel.

Les Amis de Saint-Jacques en Terre d'Aude

Après sept années à la tête de l'association Lucien Ferrand de Villasavary, passe son «bâton» de président à Francis Cassagnol. Développer les relations entre les associations jacquaires, la Fédération Française de Randonnée pédestre, les clubs de rando, les communes et communautés de communes, les Offices de tourisme... est l'une des priorités.

Les retombées économiques pour les villages traversés par le chemin du Piémont Pyrénéen ne sont pas à négliger, les pèlerins et les randonneurs participent au maintien de nos commerces, sachons les accueillir.

3ème Age

Lors de l'assemblée générale, Guy Louis, président, a souhaité passer le relais, «l'âge aidant» a-t-il dit, «je ne suis plus aussi dynamique, place aux jeunes retraités». C'est donc André Boutet qui prend les rennes de l'association entouré d'Emile Gayda, Pierrette Cabirol, et Paulette Bonneaud.



La Société de Secours Mutuel Saint-Roch

Renouant avec ce qui a été l'une des raisons de sa fondation en 1861, apporter aide et assistance aux personnes démunies, l'association, en partenariat avec l'EPAHD (maison de retraite) Jean Loubès, vient à la rencontre des résidents de l'établissement et offre un peu de temps pour partager avec eux quelques moments de loisirs.

C'est ainsi que la présence des bénévoles est précieuse auprès des anciens, lors des divers «ateliers» pour jouer à la belote, à la pétanque, «jeter un œil» sur les cartons de loto, pour ne manquer aucun numéro, etc.

Laurette Boucharel-Cayla avec talent met progressivement en place des rendez-vous auxquels tout un chacun peut participer. Une ou deux personnes peuvent suffire. Le calendrier des animations est préparé en concertation avec la direction et le personnel d'animation de l'établissement ravis de compter sur l'appui des bénévoles.

Quant aux résidents ? c'est un souffle de jeunesse, ils en redemandent !

Les Familles Rurales

L'association est une « petite entreprise » c'est ce qu'à rappelé Dominique Fiole dans le rapport moral fait devant l'assemblée générale.

Une centaine d'adhérents, de multiples actions pour tous les âges et pour tous les goûts. L'AFR fédère des activités ludiques avec entre autres, chaque semaine les groupes de danses, de théâtre et des manifestations ponctuelles, sorties ski, carnaval, feu de la Saint-Jean.

L'AFR est au coeur de services devenus incontournables, l'accueil petite enfance, les bourses d'échange de puériculture et vêtements, de plantes de nos jardins, sans oublier le soutien scolaire. L'AFR est partenaire également auprès d'autres associations villageoises, la Société Saint-Roch, le club des jeunes, les aînés de la maison de retraite... le tout grâce au dévouement des bénévoles. Des « gens ordinaires » qui savent s'appuyer sur des partenaires indispensables, la mairie, le conseil général, la CAF, la MSA...



Devançant bien souvent les institutions, « Dès qu'un besoin se fait sentir, on explore, on met en place un partenariat » a souligné Dominique Fiole. L'AFR a été précurseur dans de nombreux domaines au plus près des familles, de la crèche familiale et assistantes maternelles mises en place dès 1994, la halte garderie en 1999, les mercredis piscine, la liste est longue. Aujourd'hui nombre de ces services ont pour cadre la communauté de communes.

A l'issue de l'assemblée, un nouveau bureau a été élu, la présidence revient à Nathalie Mirailès, Martine Sarda vice-présidente, Claire Duhoux et Camille Delbarre au secrétariat, Françoise Quérol et Françoise Tournier aux finances, Pierrette Bouichou toujours attachée au secteur Petite enfance.

Une association, riche, qui nous a démontré lors de son rendez-vous de printemps qu'elle avait un «incroyable talent» !

L'Etoile Sportive Fanjeaux-La-Piège



L'arrière petite fille d'Henri Castel a coupé le ruban inaugural du stade municipal qui porte désormais son nom. Il en a été l'un des fondateurs du club et en a été un supporter assidu plus de 50 années durant.

Est-ce en hommage ? L'équipe I de l'ESF accède pour la première fois de son histoire à la Promotion d'Honneur. Félicitations aux joueurs et à leurs entraîneurs.

Les donneurs de sang

A l'initiative de François Cabrita, président de l'Amicale des donneurs de sang, les enfants de CM1 et CM2 de l'école primaire ont pu visiter le centre de transfusion sanguine de Toulouse. Une après midi instructive, pour comprendre à quoi sert le sang prélevé lors des collectes régulièrement organisées dans notre village.



Le Comité Foire vous invite

Fanjeaux sera «Country» le 18 août prochain. Le Comité foire transportera notre village au Far-West, au pays des cow-boys, shériffs et peut-être y verrons nous Lucky Luke, Jolly Jumper, Rantanplan et... les Dalton ?

Marché gourmand, produits régionaux, artisanat, vide grenier et de nombreuses animations égayeront cette journée.



MAIRIE

Place des Halles - 11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01

Ont collaboré à ce numéro : F. Paraire, E. Marty

N° D'URGENCE SAMU : 15 - POLICE : 17
GENDARMERIE : 04 68 76 10 17
POMPIERS : 18
(112 depuis un portable)